



Démission pendant congé parental - chômage?

Par **miette21**, le **22/08/2014** à **21:35**

Bonjour, je suis en congé parental à temps plein depuis la naissance de ma dernière fille en 2011, je dois recommencer le travail en décembre 2014.

J'aimerais trouver un emploi plus près de mon domicile, je voulais savoir si il fallait mieux démissionner, et attendre 4 mois pour avoir le chômage et chercher entre temps un nouveau travail.

Ou si il valait mieux ne pas se présenter au boulot, et se faire licencier?

Dans les deux cas, sur quoi se basera le pôle emploi pour calculer mon droit au chômage?
Les mois travaillés avant mon congé maternité?

Et si je trouve un emploi à mi-temps par exemple, est-ce qu'il me compléteront à temps plein, selon la base calculée, si oui combien de temps après la démission, 4 mois après? Et combien de temps 18 mois? Ou directement après un licenciement si il a lieu?

Est-ce qu'un employeur peut ne pas vous licencier par hasard, faire de la résistance?

Merci d'avance

Par **moisse**, le **23/08/2014** à **08:46**

Bonjour,

[citation]et attendre 4 mois pour avoir le chômage et chercher entre temps un nouveau travail.

[/citation]

Selon votre exposé, il est peu probable que Pole emploi vous estime éligible à une allocation de retour à l'emploi, même avec une carence de 121 jours.

[citation]Ou si il valait mieux ne pas se présenter au boulot, et se faire licencier?

[/citation]

L'abandon de poste ne conduit plus au licenciement, mais à l'absence non justifiée, non payée, mais sans rupture du contrat de travail.

donc pas de certificat de travail, d'attestation Pole emploi...

[citation]Dans les deux cas, sur quoi se basera le pôle emploi pour calculer mon droit au chômage? Les mois travaillés avant mon congé maternité?

[/citation]

Non éligible, pas de calcul ou plutôt calcul=0

[citation]Est-ce qu'un employeur peut ne pas vous licencier par hasard, faire de la résistance?

[/citation]

Un employeur n'est jamais obligé de licencier si cela dépend de lui.

Faire de la résistance ?

C'est plutôt vous qui allez avoir besoin de résister.